

LETTRE OUVERTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES ELUS
DE MANDELIEU-LA NAPOULE

Cher(e)s collègues,

Vous avez voté le 15 décembre les subventions aux associations.

Vous avez aussi voté la diminution de celle du Cercle Parachutiste de Mandelieu-La Napoule de 28,57 %, le seul club sportif à être ainsi sanctionné.

En le faisant vous avez entériné une vengeance mesquine du maire. En effet, j'ai été le président fondateur, et avec Catherine Gallet, qui m'a succédé, nous étions sur la liste de Bernard David, son opposant aux élections municipales. Un crime pour M. Leroy. Nous méritions une sanction exemplaire. Ne pouvant se venger des uns, le maire s'est vengé sur tous les autres.

Bien sûr il l'a fait d'une manière qu'il croit fine. Il a d'abord édicté une nouvelle règle d'attribution des subventions. Elles devaient être désormais fonction du nombre d'habitants de la commune au sein de l'association. Diktat. Cela n'existe nulle part ailleurs.

Seul évidemment le Cercle Parachutiste était visé. En 23 ans d'existence, c'est vrai, son excellence lui a amené des adhérents venus de tout le bassin cannois et même de plus loin. Les résultats ont suivi avec des titres nationaux, internationaux et plusieurs records du monde. Pour ne citer qu'elle, Catherine Gallet, médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports, formée au club, titulaire de 7.000 sauts, brevetée d'état 1^{er} degré, a été Championne du Monde et, cette année encore, Championne de France avec Laurent Boîte autre adhérent du Cercle Parachutiste de Mandelieu-La Napoule.

Voilà des résultats que bien des associations sportives peuvent nous envier à commencer par le Para-Club de Cannes dont Jean-Valéry Desens, Conseiller Technique du maire et colistier de M. Leroy aux dernières élections municipales, est membre depuis plusieurs années. Lui, le Mandolocien dit-il, est non seulement adhérent à Cannes, mais en assure la promotion sur son site internet. Pourquoi des Cannois ne seraient ils pas licenciés chez nous ?

Au Cercle Parachutiste il n'y a pas, c'est vrai, que des adhérents résidant à Mandelieu-La Napoule mais tous participent pourtant fièrement à défendre l'identité et les couleurs de notre commune : fêtes du parachutisme au stade Eric Estivals, au Poney club, sur l'aéroport, plusieurs Téléthon, les sauts du Père Noël, les sauts pour une manifestation municipale sur la plage de Robinson etc... A signaler que chaque fois c'est le club qui a assumé la totalité des coûts dont la location d'hélicoptères ! Voilà au moins à quoi ont servi les subventions.

Alors qu'il a atteint tous les objectifs fixés par le contrat avec la municipalité, le Cercle Parachutiste a été sanctionné : 1.600 euros de moins. Cela aura une première conséquence immédiate : deux équipes devaient être engagées en Coupe de France. Il n'y en aura plus qu'une. Quant aux animations, le Club est toujours prêt à les faire. La commune devra dorénavant en assurer les coûts.

M. Leroy s'est vengé. Dommage pour le sport. Dommage pour la ville. Dommage pour la Démocratie.

Vous connaissez maintenant les dessous de ce que vous avez voté récemment. Aujourd'hui le Club se tient à votre disposition pour vous montrer ce qu'il est et ce qu'il fait et vous invite, si vous le souhaitez, à vous initier au parachutisme.

Vous êtes particulièrement les bienvenus puisque vous habitez Mandelieu-La Napoule...

Je vous prie d'agréer, Cher(e)s collègues, l'assurance de mes salutations républicaines.

Jean-Claude CASTILLO
Conseiller Municipal
Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports

Copies à :

- Monsieur Michel VAUZELLE (Pt du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Monsieur Francis LAMY (Préfet des Alpes-Maritimes)
- Monsieur Claude SERRA (Sous-préfet des Alpes-Maritimes)
- Monsieur Eric CIOTTI (Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes)
- Monsieur Bernard BROCHAND (Député de la 8^{ème} circonscription des A.-M.)
- Monsieur Jean-Denis FRANCOIS (Directeur Départemental des Alpes-Maritimes et Délégué Régional Côte d'Azur de la Jeunesse et des Sports)
- Monsieur Pierre CAMBREAL (Président du Comité Régional Olympique et Sportif Côte d'Azur)
- Monsieur Jean-Paul SERRA (Président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes)
- Monsieur Claude ARBONA (Pt de la Ligue de Parachutisme Sportif Côte d'Azur)
- Monsieur Jean-Pierre ROSO (Président du Comité Départemental de Parachutisme Sportif des Alpes-Maritimes)
- Monsieur Jean-Marc POMPEI (Pt du Cercle Parachutiste de Mandelieu-La Napoule)
- Monsieur Pierre VALET (Journaliste à Nice Matin Cannes)